



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 30 novembre 2006 — N° 65

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 08.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission consultative de l'enseignement privé, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 728-20061130)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 2, 7, 8, 9, 21, 23, 28 et 29 novembre 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi ;

(Dépôt n° 729-20061130)

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 28 et 29 novembre 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 50, Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 730-20061130)

30 novembre 2006

M. Bachand (Arthabaska), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 29 novembre 2006, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 52, Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives.

(Dépôt n° 731-20061130)

Mme Houda-Pepin (La Pinière), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 29 novembre 2006, a procédé à l'élection de la vice-présidente de la commission.

(Dépôt n° 732-20061130)

Dépôts de pétitions

Mme Charest (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 11 citoyens et citoyennes de la circonscription de Rimouski, concernant l'annulation de la hausse des tarifs d'électricité et une modification à la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

(Dépôt n° 733-20061130)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Auclair (Vimont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 813 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le délai de traitement des plaintes pour le non-paiement de loyer à la Régie du logement.

(Dépôt n° 734-20061130)

30 novembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bergeron (Verchères) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 175 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation de la hausse des tarifs d'électricité et une modification à la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

(Dépôt n° 735-20061130)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale :

prenne acte du fait que la Chambre des communes a entériné, le 27 novembre dernier, par une forte majorité et avec l'appui des chefs de toutes les formations politiques représentées au Parlement canadien, la motion présentée par le premier ministre du Canada se lisant comme suit: « Que cette Chambre reconnaisse que les Québécois et les Québécoises forment une nation au sein d'un Canada uni » ;

reconnaisse le caractère positif de la motion adoptée par la Chambre des communes et qu'elle proclame que celle-ci ne diminue en rien les droits inaliénables, les pouvoirs constitutionnels et les privilèges de l'Assemblée nationale et de la nation québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

30 novembre 2006

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 73 en annexe)

Pour: **107** Contre: **0** Abstention: **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 48, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de certaines créances.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Caron (Terrebonne), Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le travail de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale qui tiendra, pour une dixième année, l'Opération Tendre la main, une campagne annuelle de sensibilisation à la violence, qui se déroule du 26 novembre au 10 décembre 2006.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

30 novembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, Mme Lefebvre (Laurier-Dorion) et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite, pour sa contribution à la vie démocratique et culturelle de Montréal, la station de radio CPAM, la seule radio ethnique d'expression française en Amérique du nord, fondée par des gens de la communauté haïtienne de Montréal, et souhaite à son président, M. Jean-Ernest Pierre, ainsi qu'à tous ses artisans, une 5^e année d'existence remplie de succès.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée des projets de loi suivants et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 51, Loi modifiant le Code du travail et d'autres dispositions législatives, et le projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et la Loi sur les accidents du travail ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite ;
- la Commission de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique, et d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi modifiant la Loi constituant en Corporation Sir George Williams University ;

30 novembre 2006

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi concernant le comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales ;
- la Commission de la culture, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Copropriété Le Parc.

AFFAIRES DU JOUR

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 17 octobre 2006, par Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent du 13 décembre 2005.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, l'Assemblée nationale approuve l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent du 13 décembre 2005.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée qu'elle a réparti le temps de parole pour la discussion de cette motion de la façon suivante : 10 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, étant entendu que cette répartition ne pourra être effectuée avant que le temps dévolu aux deux groupes parlementaires ne soit entièrement écoulé ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Un débat s'ensuit.

30 novembre 2006

À 13 heures, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 05.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, proposant que l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent du 13 décembre 2005 soit approuvée.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 41, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 41 est adopté.

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 46, Loi sur le Régime d'investissement coopératif, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 46 est adopté.

30 novembre 2006

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 47, Loi modifiant la Loi sur le registraire des entreprises et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

À 17 h 38, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 10.

Adoption du principe

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives et prévoyant des dispositions particulières applicables sur le territoire du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec pour les années 2006-2007 et 2007-2008, soit maintenant adopté.

30 novembre 2006

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 49 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 49 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 1^{er} décembre 2006, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 22 h 29, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au vendredi 1^{er} décembre 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

30 novembre 2006

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée conjointement par M. Charest, premier ministre, M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup), concernant la motion entérinée par la Chambre des communes relative à la nation québécoise :

(Vote n° 73)

POUR - 107

Arseneau	Charlebois	Jérôme-Forget	Papineau
Auclair	Cholette	Kelley	Paquet
Audet	Clermont	Lafrenière	Paquin
Bachand	Corbeil	Lamquin-Éthier	Paradis
<i>[Arthabaska]</i>	Côté	Leblanc	Pelletier
Bachand	Couillard	L'Écuyer	Perreault
<i>[Outremont]</i>	Courchesne	Lefebvre	Picard
Beauchamp	Cusano	Légaré	Rioux
Beaudoin	Descoteaux	Legault	Robert
Béchar	Després	<i>[Rousseau]</i>	Roy
Bédard	Dion	Legendre	Simard
Bergeron	Dionne-Marsolais	Lelièvre	Soucy
Bergman	Doyer	Lemay	Théberge
Bernard	Dubuc	Lemieux	Thériault
Bernier	Dufour	Lessard	<i>[Anjou]</i>
Blackburn	Dumont	Létourneau	Thériault
Boisclair	Dupuis	Loiselle	<i>[Masson]</i>
Bouchard	Fournier	MacMillan	Tomassi
<i>[Vachon]</i>	Gabias	Malavoy	Tremblay
Boucher	Gagnon-Tremblay	Maltais	Turp
Boulet	Gaudet	Marcoux	Vallières
Bourdeau	Gauthier	Marsan	Valois
Brodeur	Gautrin	Mercier	Vermette
Caron	Gendron	Moreau	Vien
Champagne	Girard	Morin	Whissell
Charest	Grondin	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	
<i>[Matane]</i>	Hamad	Morin	
Charest	Hamel	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	
<i>[Rimouski]</i>	Harel	Mulcair	
Charest	Houda-Pepin	Normandeau	
<i>[Sherbrooke]</i>	James	Ouimet	